



# **Le dispositif d'accompagnement, cofinancement et instruction d'études du F3E**

*Suite aux décisions de l'AG 2016*



# Les finalités et les priorités d'accompagnement d'études

***Pourquoi le F3E accompagne-t-il des études, processus d'analyse des pratiques ?***

- Parce qu'ils sont nouveaux pour un membre
- Parce qu'ils lui permettent de renforcer ses capacités de conduite d'études de qualité et de questionner ses pratiques pour les améliorer, s'adapter aux évolutions du contexte
- Parce que ces apprentissages sont valorisés dans son organisation et porteurs de changements
- Parce qu'ils sont porteurs de bénéfice collectif pour les autres membres et le secteur



# Les finalités et les priorités d'accompagnement d'études

## *Qui le F3E accompagne-t-il en priorité sur les études ?*

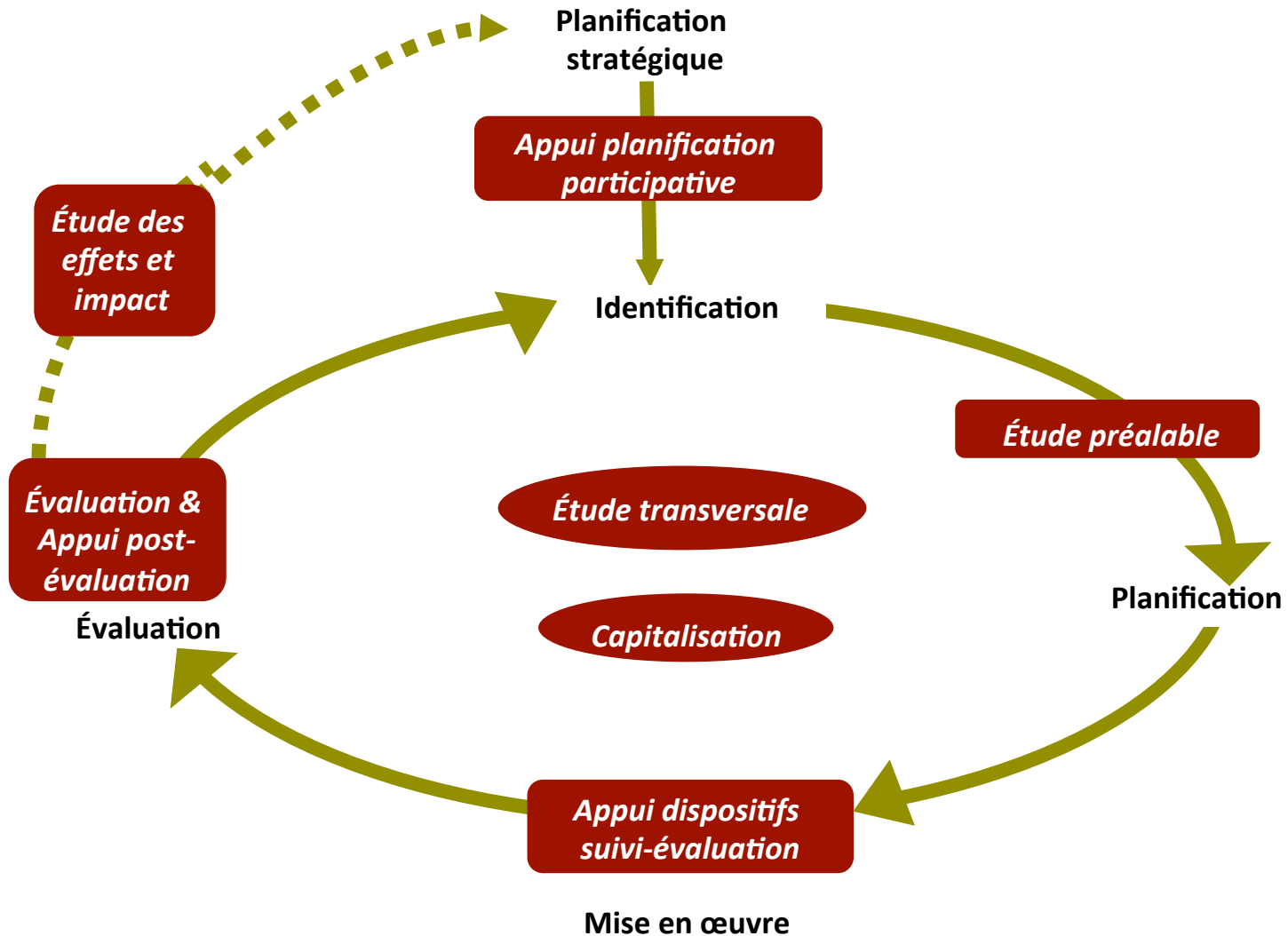
- Des membres primo arrivants au F3E (nouveau adhérents)
- Des membres qui veulent renforcer leurs capacités sur un type d'étude nouveau pour eux
- Des membres qui veulent analyser leurs pratiques pour les améliorer
- Des membres qui cherchent à valoriser les apprentissages issus des études dans leur organisation, pour accompagner les changements

## *Sur quoi portent les études que le F3E accompagne en priorité ?*

- Ce sont des études à caractère stratégique, pour les organisations et pour leurs actions
- Ce sont des études qui portent sur les résultats de l'action, mais aussi sur les processus, les stratégies et les démarches d'intervention, les changements auxquels elle contribue
- Ce sont des études portées institutionnellement par les membres concernées, qui associent les partenaires de l'action, pour lesquelles une dynamique collective existe



# Les types d'études du F3E





# Les types d'études du F3E

TYPES D'ETUDES	OBJECTIFS
<b>Etude préalable</b>	Favoriser l'innovation dans les actions de développement et analyser en amont les conditions et les leviers des changements qu'elles visent, pour en renforcer la qualité et l'impact
<b>Appui à la planification participative</b>	Favoriser la planification d'une stratégie d'intervention, géographique ou thématique, ou d'un programme complexe, avec les acteurs concernés
<b>Appui à la mise en place ou l'amélioration d'un dispositif de suivi-évaluation</b>	Favoriser l'apprentissage sur une action au cours de sa mise en œuvre, pour en améliorer le pilotage et alimenter la redevabilité
<b>Evaluation</b>	Faire le bilan d'une action et formuler des recommandations sur son devenir, dans une optique d'apprentissage des acteurs, de changements dans les actions, et en tenant compte des enjeux de redevabilité
<b>Appui post-évaluation</b>	Faciliter l'appropriation, l'opérationnalisation et la mise en œuvre des recommandations d'une évaluation
<b>Etudes des effets et l'impact</b>	Apprécier les changements auxquels une action contribue à moyen et long terme
<b>Appui à la capitalisation</b>	Favoriser l'identification, la formalisation et l'appropriation de certains savoir-faire liés aux expériences des acteurs dans les actions de développement, pour en apprendre des enseignements, les valoriser et les partager avec d'autres
<b>Etude transversale</b>	Faire progresser la connaissance sur un sujet novateur ou stratégique du développement



# L'accompagnement d'études par le F3E

## ***Au cours d'un processus d'étude, le F3E :***

- Apporte des conseils méthodologiques, des outils
- Facilite le recours à l'expertise externe (base de données de consultants)
- Facilite le dialogue entre les acteurs
- Cofinance éventuellement l'étude
- Valorise ses résultats parmi ses membres et au-delà

## ***Modes d'accompagnement rapproché et allégé pour s'adapter à la diversité des besoins des membres, en fonction :***

- Des enjeux de l'étude pour la structure membre concernée
  - Des capacités / expériences / besoins d'accompagnement de la structure membres par rapport au type d'étude considéré
- ... et en conséquence de la plus-value attendue du F3E (estimation prévisionnelle de 6 jours d'accompagnement en mode « allégé », 11 jours en mode « rapproché »)



# Les modalités d'accompagnement et d'instruction d'études

## *Les étapes de la préparation et de la réalisation d'une étude :*

- Précision du projet d'étude, avec un-e chargé-e d'étude du F3E : enjeux, objectifs, acteurs, contenu, déroulement envisagé, calendrier budget et plan de financement (y compris le cofinancement éventuel du F3E)  
⇒ Termes de référence élaborés par la structure membre avec l'accompagnement du F3E (échanges, conseils, outils)
- Instruction des termes de référence par le Comité d'Examen du F3E (présentation par la structure membre concernée, en présentiel ou à distance)  
⇒ Avis du Comité d'Examen sur les termes de référence, confirmation de l'accompagnement (et du cofinancement éventuel) de l'étude par le F3E
- Sélection de consultant(s) : appel à manifestation d'intérêt et appel d'offres, analyse et choix d'une offre (par la structure membre et le chargé-e d'étude du F3E dans le cas général, par le Comité d'Examen en tenant compte de l'avis de la structure membre à la demande de celui-ci si enjeux particuliers)
- Réalisation et valorisation de l'étude : contractualisation (tripartite F3E-membre-consultant), cadrage, mission(s), restitution(s), validation du rapport, valorisation des résultats de l'étude (site du F3E, restitutions élargies...)



# Les priorités de cofinancement d'études

Pour inciter ses membres à s'engager dans des démarches d'études et leur faciliter le recours à l'expertise externe, le F3E peut cofinancer une étude, avec les priorités suivantes :

- **Logique incitative** pour les membres : permettre à une structure d'accéder à un type d'étude nouveau pour elle
- **Diversité des types d'études** accompagnées : orientation si besoin des cofinancements dans ce sens
- Faciliter le recours par un membre à une **expertise externe** de qualité (consultants)
- Logique **d'équité entre les membres**, par rapport à leurs moyens financiers
- Priorité à des études portées par des membres n'ayant **pas bénéficié de cofinancement d'étude récent** du F3E (si des arbitrages sont à faire)





# Les règles de cofinancement d'études

***Croisement des plafonds de cofinancement d'études par le F3E en pourcentage et en valeur :***

<u>Niveaux de cotisation</u> des membres au F3E	Plafond de cofinancement du F3E <u>en pourcentage</u> par rapport au budget total de l'étude
Niveau 1 (budget SI compris entre 100 et 250 K€ / an)	75%
Niveau 2 (budget SI compris entre 250 et 500 K€ / an)	70%
Niveau 3 (budget SI compris entre 500 K€ et 2 M€ / an)	65%
Niveau 4 (budget SI compris entre 2 et 5 M€ / an)	60%
Niveau 5 (budget SI compris entre 5 et 10 M€ / an)	55%
Niveau 6 (budget SI > 10 M€ / an)	50%

Type d'étude	Estimation du <u>budget total moyen</u> de l'étude	Plafond de cofinancement maximum du F3E <u>en valeur</u>
Etude préalable	30.000 €	22.500 €
Appui à la planification participative	32.000 €	24.000 €
Appui suivi-évaluation	30.000 €	22.500 €
Evaluation	35.000 €	26.250 €
Appui post-évaluation	15.000 €	11.250 €
Etude des effets et de l'impact	40.000 €	30.000 €
Capitalisation	32.000 €	24.000 €
Etude transversale membres	40.000 €	30.000 €

Les plafonds indiqués au 2<sup>ème</sup> tableau constituent le montant maximum de cofinancement en valeur du F3E pour une étude, quel que soit son budget global. Ils sont calculés sur la base du plafond de cofinancement du F3E en pourcentage par rapport au budget total de l'étude pour le niveau de cotisation 1 des membres au F3E (75% maximum).



# Les règles de cofinancement d'études

## *Contribution des membres au fonds de péréquation du F3E :*

<u>Niveaux de cotisation</u> des membres au F3E	Montant de la contribution au fonds de péréquation du F3E	
	Accompagnement allégé	Accompagnement rapproché
Niveau 1	1.000 €	2.000 €
Niveau 2	1.000 €	2.000 €
Niveau 3	1.500 €	3.000 €
Niveau 4	2.000 €	4.000 €
Niveau 5	2.500 €	5.000 €
Niveau 6	2.500 €	5.000 €

L'accompagnement d'une étude par le F3E (avec ou sans son cofinancement) donne lieu à une contribution de la structure membre au fonds de péréquation du F3E, en complément de la part de cofinancement de l'étude par la structure membre concernée.

Cette contribution des membres alimente le fonds de péréquation du F3E, qui peut être mobilisé pour financer des études stratégiques et/ou collectives sur décision du Conseil d'Administration du F3E.



Pour toutes informations complémentaires,  
veuillez contacter **Lilian Pioch**, Coordinateur des  
études, [l.pioch@f3e.asso.fr](mailto:l.pioch@f3e.asso.fr)